



MAMET IMMOBILIER  
SARL au capital de 80.000 € - RCS Montpellier n° 499 493 922  
Siège social : 301 Avenue de Montpellier - 34970 Lattes  
Tél : 04.67.50.50.20 E-mail : lattes@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 01 janvier 2017

**Honoraires de transaction (Hors cas particulier\*-Voir ci-dessous)**

Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC
De 0 à 79 999€	8.33%	10.00%
De 80 000 à 109 999€	7.92%	9.50%
De 110 000 à 149 999€	7.50%	9.00%
De 150 000 à 249 999€	7.08%	8.50%
De 250 000 à 339 999€	6.67%	8.00%
De 340 000 à 449 999€	5.83%	7.00%
Supérieures à 450 000€	5.00%	6.00%

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

Commission incompressible de 5.000 € TTC.

**\*Cas particulier → honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par une autre agence :**

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

Locations – Barème à compter du 01 janvier 2017

**Honoraires pour les baux d'habitation ou mixtes régis par loi n°89-462 du 06/07/1989 y compris baux meublés :**

**Visite du logement, constitution de son dossier et rédaction du bail :**

10 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire.

10 € TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur.

**Honoraires pour les autres baux :**

**Professionnels / Commerciaux :**

2 mois de loyer hors charges partagés par moitié entre le locataire et le bailleur.

Gestion locative – Barème à compter du 01 janvier 2017

**Honoraires de gestion:**

6.92% HT du loyer, charges et indemnités d'assurance encaissés soit 8.30% TTC à la charge du bailleur.

**Assurances non obligatoires à la charge du bailleur:**

Garantie loyers impayés + : Cotisation égale 3% TTC du loyer mensuel Charges Comprises

Prestations particulières – Barème à compter du 01 janvier 2017

**Honoraires d'état des lieux et estimation :**

**Baux régis par la loi du 6 juillet 1989 et baux meublés :**

3€ TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du locataire.

3€ TTC par m<sup>2</sup> de surface habitable à la charge du bailleur.

**Autres baux :**

250€ TTC à la charge du bailleur.

---

Chaque agence est une entité juridiquement et financièrement indépendante.

N° TVA intra-communautaire : FR 73 499 493 922 – Titre(s) professionnel(s) : Agent immobilier  
Carte(s) professionnelle(s) n°2007/34/2034 délivrée(s) par la préfecture de Montpellier, 34 Place des Martyrs de la résistance – Activités : Transaction et Gestion - Garantie financière Transaction et Gestion : CEGI 16 rue Hoche - Tour Kupka - TSA 39999 - 92919 La Défense Cedex.